



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football

Question écrite n° 84639

Texte de la question

M. Éric Jalton alerte M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports concernant l'avenir des clubs de football amateurs en France. Cette profession repose sur le courage et la ténacité des bénévoles, investis quotidiennement auprès des jeunes footballeurs. Ces acteurs jouent un rôle social et éducatif majeur au sein des territoires mais sont de plus en plus découragés en raison du poids administratif et financier grandissant s'exerçant sur les clubs, et par la baisse des aides des collectivités. Face à cette situation, nous devons nous pencher dès à présent sur un certain nombre de points, notamment : la création d'un statut particulier du dirigeant bénévole, un allègement des contrôles administratifs que subissent les clubs amateurs, une réforme du système de vote de l'élection du président de la FFF vers une meilleure représentativité des clubs amateurs. Il souhaite ainsi connaître sa position sur ces questions et les délais de mises en applications éventuels.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84639

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5157

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)